

CAS D'INDEMNISATION DES ASTREINTES ET PERMANENCES

Grade	Astreintes - Permanences - Interventions	
	Cas spécifiques d'indemnisation	Cas communs d'indemnisation
Directeur général des services Attaché Rédacteur chef Rédacteur principal Rédacteur	- Astreintes de direction - Organisation d'un service minimum d'accueil et d'état civil	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des manifestations locales - Evénements climatiques de grande intensité - Mise en œuvre des plans de crise (canicule, ORSEC, accident majeur...)
Adjoint administratif principal 1ère classe Adjoint administratif principal 2ème classe Adjoint administratif 1ère classe Adjoint administratif 2ème classe	- Organisation d'un service minimum d'accueil et d'état civil	
Animateur chef Animateur principal Animateur Adjoint d'animation principal 1ère classe Adjoint d'animation principal 2ème classe Adjoint d'animation 1ère classe Adjoint d'animation 2ème classe	- Organisation d'un service minimum d'accueil - Organisation de la garderie périscolaire	
Ingénieur Technicien principal 1ère classe Technicien principal 2e classe Technicien	- Astreintes de direction - Astreintes hivernales	
Agent de maîtrise principal Agent de maîtrise Adjoint technique principal 1ère classe Adjoint technique principal 2ème classe Adjoint technique 1ère classe Adjoint technique 2ème classe	- Astreintes hivernales - Surveillance des infrastructures, équipements et matériels	
Educateur des A.P.S. principal 1ère classe Educateur des A.P.S. principal 2ème classe Educateur des A.P.S. Opérateur des A.P.S. principal Opérateur des A.P.S. qualifié Opérateur des A.P.S. Aide-opérateur des A.P.S.		
Chef de service de police principal 1ère classe Chef de service de police principal 2e classe Chef de service de police Brigadier-chef principal Brigadier Gardien	- Exercice des pouvoirs de police du Maire	
A.T.S.E.M. principal 1ère classe A.T.S.E.M. principal 2e classe A.T.S.E.M. 1ère classe		